Sécurisation et Stockage des données à caractère personnel

Source : Université Paris Nanterre

Fiche 09

RETOUR SOMMAIRE

L'UCA s'est dotée d'une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) en juillet 2018 (délibération du CA n°2018-07-06-24).

En cohérence avec le RGPD, cette politique énonce les règles opérationnelles de sécurité qui doivent être mises en œuvre au sein de l'UCA.

Elle s'applique à l'ensemble du système d'information de l'établissement et à ses ressources hébergées au sein du data center, dans les locaux de la Direction opérationnelle des systèmes d'information (DOSI) ou des pôles informatiques de proximité.

Sécurisation des données à caractère personnel

Le RGPD impose une obligation de sécurisation des données à caractère personnel. Toute fuite ou atteinte à l'intégrité des systèmes d'information dans lesquels les données sont hébergées engage la responsabilité du responsable de traitement.

En cas de violation des données, le DPO, ainsi que le responsable de la sécurité d'information (RSSI) doivent être informés au plus vite afin de déclarer cette violation à la CNIL.

Exemple de violation des données à caractère personnel : piratage, perte d'un ordinateur ou d'une clé USB contenant des données à caractère personnel, etc.

Contact :
RSSI : rssi@uca.fr, DPO : dpo@uca.fr

Il est également nécessaire d'informer nominativement les personnes concernées. Le DPO tient à la disposition du chercheur, responsable du projet, le courrier type permettant de les informer. Il revient au chercheur d'adresser aux personnes concernées ce courrier par tout moyen permettant de les atteindre.

Recommandations :

- → Prévoir des **mécanismes de protection contre le vol** (ex. : câble de sécurité, marquage visible du matériel, etc.) ;
- → Prévoir des **mécanismes de limitation des conséquences d'un vol** (ex. : verrouillage automatique, procédure de chiffrement, mot de passe respectant les recommandations de la CNIL, etc.) ;
- → Prévoir la **purge des données collectées sur les supports mobiles** sitôt qu'elles ont été transférées au système d'information hébergeant les données à caractère personnel ;
- → Privilégier les **outils UCA ou validés par la cellule RGPD** de l'UCA ;
- → Être **vigilant quant à la sécurité physique du cahier de laboratoire** qui ne doit pas sortir de l'unité de recherche.

→ Ne pas utiliser GOOGLE DRIVE ou tout autre système dont la politique de confidentialité et de sécurisation des données n'est pas compatible avec le RGPD ;

→ Gardez à l'esprit que toute société étrangère peut se voir intimer l'ordre d'interrompre sans préavis l'accès à ses services par son gouvernement (Ex : Cloud Act – États Unis).

Pour toute question sur les mécanismes de protection à adopter, il est conseillé de se rapprocher de votre Correspondant de la Sécurité des Systèmes d'Information (CSSI) de votre structure.

UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

Fiche 09

Sécurisation et Stockage
des données à caractère personnel

Source : Université Paris Nanterre

Stockage des données à caractère personnel

Recommandations :

- → Éviter de multiplier les copies des données non maitrisées sur de multiples supports ;
- → Le stockage de données à caractère personnel sur un support amovible ne doit être que transitoire et doit exclusivement se faire sur un support chiffré ;
- → En cas de partage de ces données, l'accès doit être contrôlé par un identifiant et/ou un mot de passe, et le stockage se réaliser sur un dispositif permettant de gérer des droits des utilisateurs ;
- → Si les données sont stockées sur un système centralisé, l'accès (consultation, modification, suppression) aux données doit être consigné dans les journaux d'événements du système de stockage en indiquant a minima l'identifiant, l'adresse IP, la date et l'heure ;
- → Toute donnée doit faire l'objet d'une sauvegarde sur un second support de stockage. Les sauvegardes des données doivent bénéficier du même niveau de protection en matière d'accès ou de manipulation que les données d'origine.

À NOTER

Les données, quelque soit leur volume, peuvent être stockées sur les outils développés par la DOSI ou au mésocentre (https://mesocentre.uca.fr/) de l'UCA.